



tennis de table

Préambule

Orientations générales

Organisation générale

Le tennis de table, activité duelle de raquettes, connaît une participation croissante dans de nombreuses associations sportives scolaires.

Cette activité doit s'inscrire dans le respect de son identité, en préservant la notion d'équipe mixte d'association sportive.

A/ Pôle développement

Dans ce pôle, peuvent s'inscrire toutes les rencontres organisées localement sans finalité nationale, tels que challenge du nombre, challenge académique, inter-établissement par équipe de 4,5,6, ou plus, championnat de double, de double mixte.

L'établissement inscrivant une équipe en Excellence doit obligatoirement faire participer d'autres joueurs en pôle développement ou en pôle compétition équipe d'établissement (suivant la décision de la commission mixte régionale et en fonction du nombre d'équipes engagées).

B/ Pôle compétition

Dans ce pôle s'inscrivent des rencontres débouchant sur les championnats de France d'équipes d'association sportive de collèges et de lycées. Un licencié ne peut participer qu'à un seul championnat, soit établissement, soit Excellence.

Championnat de France UNSS Équipe d'Établissement

Conditions de participation

Championnat réservé exclusivement aux joueurs non classés en FFTT depuis janvier de l'année n-3. (voir Lettre Circulaire tennis de table en cours)

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉ(E)S / AUTORISÉ(E)S	BF - MF - CF / BG - MG - CG	MF - CF - JF - SF / MG - CG - JG - SG

	COLLÈGES	LYCÉES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs + 1 remplaçant maximum Mixité obligatoire Le nombre de cadet dans l'équipe est limité à 1	4 compétiteurs + 1 remplaçant maximum Mixité obligatoire Le nombre de senior dans l'équipe est limité à 1
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe Niveau académique minimum (pastille jaune) Il est membre de l'association sportive qualifiée Il peut devenir compétiteur (selon conditions fixées dans la Lettre Circulaire tennis de table) En cas d'absence, l'association sportive concernée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement. (les sanctions sportives sont fixées dans la Lettre Circulaire tennis de table)	
RÈGLEMENT	FFTT	
FORMULE DE COMPÉTITION	5 parties : 1 double - 1 simple fille - 2 simples - 1 double mixte En poule : toutes les parties sont jouées En tableau : arrêt à la victoire acquise Une partie se dispute au meilleur des 5 manches (3/0, 3/1 ou 3/2)	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique + quotas fixés dans la Lettre Circulaire tennis de table	
NOMBRE D'ÉQUIPES	32 équipes par championnat, 1 place est réservée à l'Outre-Mer Le sport intégré a son propre championnat en collège et en lycée	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS collèges	Champion de France UNSS lycées

Championnat de France UNSS Excellence

Conditions de participation

Open (ouvert à tous)

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉ(E)S AUTORISÉ(E)S	BF - MF - CF / BG - MG - CG	MF - CF - JF - SF / MG - CG - JG - SG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs + 1 remplaçant maximum Mixité obligatoire Le nombre de cadet dans l'équipe est limité à 1	4 compétiteurs + 1 remplaçant maximum Mixité obligatoire Le nombre de senior dans l'équipe est limité à 1
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe Niveau académique minimum (pastille jaune) Il est membre de l'association sportive qualifiée Il peut devenir compétiteur (selon conditions fixées dans la Lettre Circulaire tennis de table) En cas d'absence, l'association sportive concernée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement. (les sanctions sportives sont fixées dans la Lettre Circulaire tennis de table)	
RÈGLEMENT	FFTT	
FORMULE DE COMPÉTITION	5 parties : 1 double - 1 simple fille - 2 simples - 1 double mixte En poule : toutes les parties sont jouées En tableau : arrêt à la victoire acquise 1 partie se dispute au meilleur des 5 manches (3/0, 3/1 ou 3/2)	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique + quotas fixés dans la Lettre Circulaire tennis de table	
NOMBRE D'ÉQUIPES	32 équipes par championnat, 1 place est réservée à l'Outre-Mer	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence collèges	Champion de France UNSS Excellence lycées

C/ Pôle responsabilisation

Se référer au livret : « Je suis Jeune Officiel en tennis de table » disponible sur le site de l'UNSS nationale.

Pour la formation de jeunes arbitres chaque région devra se mettre en relation avec l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation de la Fédération Française de tennis de table

Niveau départemental

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Arbitre débutant	Énoncer les règles de base : - point gagné/ point perdu - ordre de service - comptage des points Annoncer le score à voix haute	Différencier les règles « fantaisistes » d'arbitrage des règles du tennis de table (se référer au document le tennis de table en 8 règles) Étudier le mémento du jeune arbitre	PROTOCOLE Arbitrer le plus grand nombre de parties ÉVALUATION Par le professeur d'EPS préparation à l'examen d'arbitre départemental UNSS Le JO reçoit son passeport



RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Arbitre	<p>Contrôler la tenue</p> <p>Être capable de remplir une fiche de partie</p> <p>Rester impartial</p>	<p>Être capable de diriger une partie en simple en effectuant les annonces correctement et en maîtrisant la gestuelle</p> <p>Connaître le protocole d'accueil des joueurs dans l'aire de jeu (contrôles de la tenue, des identités, des raquettes, et effectuer le tirage au sort)</p>	<p>Le JO doit être en possession de son passeport</p> <p>PROTOCOLE : la validation de ce niveau est placée sous la responsabilité du service départemental UNSS, qui peut faire appel à un enseignant spécialiste ou se rapprocher du comité départemental de tennis de table</p> <p>MODALITÉ : organisation d'une évaluation théorique et passage d'une UV pratique lors du championnat départemental (Un questionnaire ainsi que la grille de notation pour ce niveau seront adressés par la Direction Nationale début octobre de l'année en cours à tous les services UNSS)</p> <p>CERTIFICATION : obtenir le nombre de points requis à l'UV théorique et à l'UV pratique pour obtenir la pastille bleue</p> <p>S'il est certifié, le JO reçoit sa carte de JO et la pastille bleue</p>

Niveau académique

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Arbitre	<p>Connaître parfaitement les règles</p> <p>Être capable de diriger une partie</p> <p>Faire respecter les règles</p> <p>Être capable d'expliquer</p> <p>Être capable de sanctionner</p> <p>Utiliser un marqueur</p>	<p>Idem niveau départemental plus :</p> <p>Savoir utiliser le matériel à bon escient (la pige avant chaque partie ; le chronomètre pour les périodes d'adaptation, entre les manches et pour les temps morts ; marqueur avec un affichage correct des points et des manches ; les cartons jaune, rouge et blanc)</p> <p>Savoir diriger une partie de double</p>	<p>Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte de JO avec la pastille bleue</p> <p>PROTOCOLE : la validation de ce niveau est placée sous la responsabilité du service régional UNSS qui peut faire appel à un enseignant spécialiste ou se rapprocher de la ligue de tennis de table. Il s'adresse à des jeunes officiels certifiés au niveau départemental</p> <p>MODALITÉ : organisation d'une évaluation théorique et passage d'une UV pratique lors du championnat d'académie (un questionnaire ainsi que la grille de notation pour ce niveau seront adressés par la Direction Nationale début octobre de l'année en cours à tous les services UNSS)</p> <p>CERTIFICATION : obtenir le nombre de points requis à l'UV théorique et à l'UV pratique pour obtenir la pastille jaune</p> <p>S'il est certifié, le JO reçoit la pastille jaune sur sa carte</p>

Niveau national

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
Arbitre	<p>Être capable de maîtriser son aire de jeu (joueurs et entraîneurs)</p> <p>Diriger effectivement le jeu</p> <p>Connaître les différents choix possibles en début de partie.</p> <p>Respecter les règles du service.</p> <p>Chronométrer</p> <p>Faire preuve d'autorité auprès des joueurs, des entraîneurs.</p> <p>Être capable de prendre des décisions avec justesse, impartialité et promptitude</p>	<p>Idem niveau académique plus :</p> <p>Participer à la tenue de la compétition :</p> <p>Utiliser le matériel spécifique</p> <p>Compléter sa fiche de partie ramener rapidement sa fiche de partie au juge arbitre</p> <p>Gérer la feuille de rencontre</p> <p>Avoir une tenue d'arbitre conforme (couleur foncée, chaussures de sport)</p> <p>Savoir travailler en équipe avec un arbitre adjoint et différencier les rôles de chacun</p>	<p>Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte de JO avec la pastille jaune</p> <p>PROTOCOLE : la validation de ce niveau est placée sous la responsabilité de la Commission Mixte Nationale de tennis de table. Cet examen s'adresse à des jeunes officiels certifiés au niveau académique</p> <p>MODALITÉ : évaluation théorique lors du championnat de France. Le questionnaire (fédéral arbitre de club) est fourni par un formateur fédéral FFTT. Passage d'une UV pratique lors du même championnat de France</p> <p>CERTIFICATION : elle est placée sous la responsabilité d'une équipe formée par le responsable de la formation des arbitres, la commission mixte nationale de tennis de table et des personnes ressources locales proposées par l'organisateur du championnat de France</p> <p>Obtenir le nombre de points requis à l'UV théorique et à l'UV pratique pour obtenir la pastille rouge</p> <p>S'il est certifié, le JO reçoit la pastille rouge sur sa carte</p>

Équivalence

Arbitre de club sur présentation de l'attestation délivrée lors du CF (à condition de prendre une licence fédérale FFTT avant la fin de l'année civile en cours).